

Les chiffres aussi font mal

90%

des victimes connaissent
leur agresseur*

Autres contacts

- > Hébergement d'urgence : 115
- > Police secours : 17
- > Samu : 15
- > Enfance en danger : 119
- > Centre de Psychotrauma
Sur rendez-vous : 01 43 80 44 40
Prise en charge psychothérapeutique d'enfants
et adultes. Le centre est conventionné par
la sécurité sociale et sans dépassement
d'honoraires.
131, rue de Saussure - 75017 Paris
- > Médiateur.rices sociales.aux
d'Ivry-sur-Seine
01 72 04 66 00 (messagerie)
Lundi à vendredi, de 14 h à 21 h
mediateurs@ivry94.fr

Écoute et orientation :

- > SOS Viols Femmes Informations : 0800 05 95 95
- > 08 Victimes : 0884 28 46 37
Numéro national d'aide aux victimes
(7 jours sur 7 de 9 h à 21 h)
- > Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir (FDFA) :
01 40 47 06 06
Permanences téléphoniques pour femmes en
situation de handicap subissant des violences.
Lundis de 10 h à 13 h et
de 14 h 30 à 17 h 30 et jeudi de 10 h à 13 h
- > Femmes Solidaires
09 51 63 68 23
Permanence d'écoute, accueil et orientation,
accompagnement dans les démarches.
Maison des Femmes, 2 place de l'Insurrection -
94200 Ivry-sur-Seine
Lieu ouvert aux femmes le mercredi de 14h
à 17h et le samedi de 11h à 17h
femmesolidairesivry@gmail.com

39 19

**VIOLENCES FEMMES
INFOS**
24H/24 ET 7/7

Numéro national
d'écoute, d'information
et d'orientation
pour les victimes
de violences, les témoins
et les professionnel·les.

**EN CAS DE DANGER
IMMÉDIAT,
CONTACTEZ LE 17,
7 JOURS/7, 24H/24.**

Accompagnement des auteurs de violences conjugales :

- > Fédération Nationale des Associations
et des Centres de prise en Charge d'Auteurs
de Violences conjugales et Familiales (FNACV)
01 44 73 01 27
11, rue Taine - 75012 Paris
Permanence téléphonique de 10 h à 19 h
du lundi au vendredi.
Suivi individuel sur rendez-vous.
Les tarifs des consultations peuvent être
discutés selon les possibilités financières des
patient.es.
- > Ligue Française pour la Santé Mentale
01 42 66 20 70 - contact@lfsm.org
Consultations violences conjugales et familiales
et consultations enfants, sur rendez-vous.
11, rue Tronchet - 75018 Paris



Document réalisé par la ville d'Ivry-sur-Seine en
collaboration avec le réseau professionnel ivryen
de lutte contre les violences conjugales
et intrafamiliales.

Mise à jour : février 2023

IVRY
s/SEINE

**VIOLENCES À L'ÉGARD DES FEMMES
DES PROFESSIONNEL·LES À VOTRE ÉCOUTE
GUIDE À DESTINATION DU PUBLIC**

Les chiffres aussi font mal

1 FEMME SUR 2

a déjà subi
une violence sexuelle
en France*

IVRY94.FR



Aucune femme ne devrait subir de violences au sein de son couple ou de sa famille.

La loi française protège chaque personne quel que soit son âge ou sa situation et de nombreux professionnels sont à votre disposition à Ivry-sur-Seine pour vous écouter et vous conseiller, pour vous aider à vous protéger des violences, qu'elles soient physiques ou psychologiques.

Cette plaquette vous explique simplement tous les moyens mis à votre disposition pour vous permettre de sortir de cette situation.

Alors n'hésitez plus à demander de l'aide.

Nathalie Leruch
Adjointe au maire, en charge de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre toutes les discriminations

Les violences ne sont pas une fatalité. Ne restez pas seule, parlez-en !

Que sont les violences conjugales ?

La violence conjugale est un processus de destruction qui s'inscrit dans une relation de couple (mariage, PACS, concubinage et autre relation de couple) vivant ou non sous le même toit, et que le couple soit ensemble ou séparé.

Ces violences sont progressives, fréquentes et peuvent prendre plusieurs formes :

- **Violences psychologiques et verbales** : humiliations, chantages, insultes, harcèlement...
- **Violences physiques** : coups, morsures, poussées, utilisation d'armes, séquestration...
- **Violences sexuelles** : viols, films pornographiques imposés, prostitution...
- **Violences économiques** : soustraction d'argent, interdiction de travailler, confiscation des moyens de paiement...
- **Violences sociales** : interdiction de sortir, voir des ami.es, la famille...
- **Violences administratives** : chantage au titre de séjour, vol des papiers...

Les violences conjugales fonctionnent par cycles. Un climat de stress et de tension est instauré par l'auteur des violences, suivi d'une explosion de la violence et d'un passage à l'acte (insultes, coups...). La victime est sous le choc.

La personne violente nie sa responsabilité, tente de justifier son comportement, de minimiser les violences, de rendre la victime responsable.

La victime se sent coupable et espère que cela ne se reproduira pas.

C'est ensuite la phase d'accalmie (excuses, promesses de changements, cadeaux...) avant le retour des tensions. Les phases se répètent et s'intensifient dans le temps.

En France, tous les 3 jours, une femme est tuée par son conjoint ou ex-conjoint et plus d'une femme sur dix est victime de violences conjugales.

Les périodes de grossesse et de séparation sont des périodes d'intensification des violences.

Que faire ?

- **Si vous êtes ou avez été victime**, entourez-vous, parlez-en aux personnes en qui vous avez confiance. Les professionnels de ce guide sont à votre écoute quelle que soit votre demande (santé, droits, sécurité, enfants, etc.). Sachez que rien ne justifie les violences.
- **Si la victime est une personne de votre entourage**, appuyez-vous sur la loi : les violences conjugales (verbales, psychologiques, physiques, économiques, sexuelles...) sont interdites et punies ; saluez le courage de la personne à en parler, ne minimisez pas les violences, demandez-lui ce dont elle a besoin et informez-la avec ce guide. Si vous vous sentez dépassé.e par sa demande, contactez le 3919 ou tout.e professionnel.le de ce guide.
- **Si la victime ne réside pas à Ivry-sur-Seine**, mais ailleurs en Île-de-France, vous pouvez l'orienter vers la structure la plus proche de sa demande et de son domicile grâce à une carte disponible sur : orientationviolences.hubertine.fr/
- **Si la victime réside hors Île-de-France**, vous pouvez l'orienter vers le 3919 ou demander conseil au 3919.
- **Si vous êtes ou avez été violent.e** et/ou que vous pensez avoir besoin de soutien pour gérer vos émotions et comportements, vous pouvez être aidé. La Fédération nationale des associations et des centres de prise en charge d'auteurs de violences conjugales et familiales (FNACV) propose une permanence téléphonique, 7 jours sur 7, de 9 h à 19 h (08 019 019 11) et un suivi individuel sur rendez-vous (01 44 73 01 27 - 11, rue Taine - 75012 Paris).

Qui contacter ?

- **Vous êtes en danger**. Vous souhaitez déposer plainte, une main courante :
 - **Numéro d'urgence : 17 et 112, 114 par SMS**
 - **Commissariat de Police d'Ivry 01 49 59 33 00 3, place Marcel Cachin. 24 heures sur 24.**
Si le danger n'est pas immédiat, vous pouvez demander à être reçu.e par la référente violences conjugales du Commissariat, afin de préparer un dépôt de plainte et/ou être informé.e sur la procédure.
 - **Vous souhaitez faire le point sur votre situation**, être accompagné.e dans vos démarches : évaluation du danger et des besoins, accompagnement dans les démarches et dans la recherche d'hébergement.
 - **Espace départemental des solidarités**
01 56 71 44 34 - 38-42, rue Raspail
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30. Le 2^e lundi et le 4^e jeudi de chaque mois, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 17 h 30.
En informant l'accueil que vous vivez une situation de violences conjugales, vous pourrez être reçu.e immédiatement.
 - **Centre communal d'action sociale**
Orientation, soutien, aide aux démarches, urgences financières.
01 49 60 24 83 - 8 ter, avenue Spinoza
Du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 17 h 30. Jeudi, de 8 h 30 à 12 h. Vendredi, de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45.
 - **Vous avez des demandes concernant vos droits, la justice** :
 - **Espace municipal de médiation et d'accès au droit (Emmad)**
Permanence du Centre d'information pour les droits des femmes et des familles (CIDFF).
01 49 87 44 44 - 7, place Marcel Cachin
Accueil sans rendez-vous :
lundi et jeudi de 9 h à 12 h.
Accueil sur rendez-vous : jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 et vendredi de 9 h à 12 h.

- **Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 94)**
Accueil, accompagnement juridique et psychologique avec ou sans rendez-vous.
01 43 97 96 90 - Maison du combattant et des sociétés - 73, avenue Diderot - 94100 Saint-Maur. (RER A, parc de Saint-Maur, bus 317, arrêt Mairie de Saint-Maur).
Du mardi au jeudi, de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Lundi et vendredi, de 9 h à 12 h.
- **Association La Cimade Île-de-France**
Permanence juridique par téléphone à destination des femmes étrangères victimes de violence.
06 77 82 79 09.
Mercredi, de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

- **Vous souhaitez un soutien psychologique, un accompagnement spécialisé dans votre situation, vous avez des demandes liées à la santé** :
 - **Tremplin 94 - Solidarité Femmes**
Association départementale référente, spécialisée dans l'accueil, l'accompagnement et l'hébergement des femmes et enfants victimes de violences conjugales.
Écoute, évaluation du danger, accompagnement psycho-social, soutien à la parentalité.
Entretiens individuels, sur rendez-vous, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.
01 49 77 10 34 (ligne ouverte de 13h à 17h)
Vous pouvez également envoyer un email à : tremplin94@orange.fr

- **Centre municipal de santé (CMS)**
Contraception, avortement, prévention des IST, suivi gynécologique, suivi de grossesse, rééducation périnéale au Centre de planification familiale et d'information sexuelle.
01 80 51 86 00 - 64, avenue Gosnat.
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30.
Samedi, de 8 h 30 à 12 h.
Accompagnement psychologique des femmes victimes de violences conjugales et des auteurs : 06 22 80 19 11 et 06 27 81 28 62
- **Centre médico-psycho-pédagogique**
Prise en charge psychologique et sociale des enfants et de leurs parents.
01 49 60 25 77 - 8 bis, avenue Spinoza.
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 19 h.
- **Centre de planification et d'éducation familiale**
Conseil conjugal, seul.e ou en famille.
01 46 72 13 24 - 59, avenue Paul Vaillant-Couturier.
Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.
- **Psychologue du commissariat**
Aide aux victimes, évaluation du danger, lien avec le commissariat si besoin.
06 03 43 24 79 - 3, place Marcel Cachin.
- **Association pour le couple et l'enfant dans le Val-de-Marne (APCE 94)**
Soutien familial et psychologique pour les enfants co-victimes de violences conjugales.
8, allée Bourvil - 94000 Créteil.
Sur rendez-vous les jeudis : 01 42 07 49 74 ou contact@apce94.fr

39 19 • INFO VIOLENCES FEMMES • 24H/24 ET 7/7

39 19 • INFO VIOLENCES FEMMES • 24H/24 ET 7/7

39 19 • INFO VIOLENCES FEMMES • 24H/24 ET 7/7

39 19 • INFO VIOLENCES FEMMES • 24H/24 ET 7/7 39 19 • INFO VIOLENCES FEMMES • 24H/24 ET 7/7